



C'est un kit qui contient les composantes suivantes:

DURAL EPOXY PRIMER 1:1 PART A, DURAL EPOXY PRIMER PART A
DURAL EPOXY PRIMER 1:1 PART B, DURAL EPOXY PRIMER PART B



Fiches de Données de Sécurité

1. Identification

Identificateur du produit: DURAL EPOXY PRIMER 1:1 PART A, DURAL EPOXY PRIMER PART A
Code de produit: TD2358104

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Produit d'étanchéité

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.
2835 Grand-Allee
Saint Hubert QC J4T 2R4
CA

Personne à contacter:

Téléphone:

Numéro de téléphone d'appel d'urgence:

Département d'EH&S

(450)465-2233

1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le Canada)

2. Identification des dangers

Classification du Danger

Risques pour la Santé

Corrosion et/ou Irritation de la Peau	Catégorie 2
Lésion/Irritation Grave Des Yeux	Catégorie 2A
Allergène cutané	Catégorie 1

Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	42.36 %
Toxicité aiguë, cutanée	42.65 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	57.72 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussière ou brouillard	57.42 %

Risques pour L'Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique	Catégorie 2
Dangers à long terme pour le milieu aquatique	Catégorie 2

Toxicité inconnue - Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique	57.72 %
--	---------



Dangers à long terme pour le milieu aquatique 57.72 %

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Attention

Mention de Danger: Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseil de Prudence

Prévention: Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. Lavez vigoureusement après manipulation. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention: Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. Recueillir le produit répandu.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA): Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin	25068-38-6	25 - <50%
Aliphatic glycidyl ether	2461-15-6	10 - <20%

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.



4. Premiers soins

Description des premiers soins requis

Inhalation:	Sortir au grand air.
Contact Cutané:	Consulter un médecin. Détruire les chaussures contaminées ou les nettoyer à fond. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et laver avec du savon et beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation ou de réaction allergique cutanée.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Consulter un médecin.
Ingestion:	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
Protection personnelle pour les secouristes:	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes:	Un contact prolongé ou itératif avec la peau peut entraîner de la rougeur, du prurit, de l'irritation et de l'eczéma/fissuration.
Dangers:	Données non disponibles.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement:	Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
--------------------	--

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction approprié: Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction inappropriées: En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique: En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie: Données non disponibles.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.



6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Maintenir à distance le personnel non autorisé.
Mesures à prendre en cas de déversement accidentel:	En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.
Mesures de Précautions Environnementales:	Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans l'environnement.

7. Manutention et stockage

Manutention

Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale):	Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.
Conseils de manipulation:	Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Mesures de prévention des contacts:	Données non disponibles.
Mesures d'hygiène:	Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Éviter le contact avec les yeux. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

Entreposage

Conditions de stockage sûres:	Conserver à l'écart de matières incompatibles. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche.
Matériau d'emballage sûr:	Données non disponibles.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

**Limites d'Exposition Professionnelle**

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

Nom chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Methanol	TWA	200 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Methanol	TWA	200 ppm	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
	STEL	250 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	STEL	250 ppm	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Methanol	STEL	250 ppm 328 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
	TWA	200 ppm 262 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Allyl glycidyl ether	TWA	1 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Allyl glycidyl ether	TWA	1 ppm	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Allyl glycidyl ether	STEL	10 ppm 47 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
	TWA	5 ppm 23 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)

Contrôles Techniques Appropriés

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Informations générales: L'accès facile à l'eau abondante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti. Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.

Protection du visage/des yeux: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la Peau
Protection des Mains: Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

Autre: Porter un vêtement de protection approprié. Porter des gants, des



chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.

Protection Respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.

Mesures d'hygiène: Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Éviter le contact avec les yeux. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique: Liquide

Forme: Liquide

Couleur: Incolore

Odeur: Suave

Seuil de perception de l'odeur: Données non disponibles.

pH: Données non disponibles.

Point de fusion/point de congélation: Données non disponibles.

Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition: Données non disponibles.

Point d'éclair: > 93 °C > 200 °F (Setaflash coupelle fermée)

Taux d'évaporation: Plus lent que l'éther

Inflammabilité (solide, gaz): Non

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - supérieure (%): Données non disponibles.

Limites d'inflammabilité - inférieure (%): Données non disponibles.

Limites d'explosivité - supérieure: Données non disponibles.

Limites d'explosivité - inférieure: Données non disponibles.

Pression de vapeur: < 10 mmHg (20 °C 68 °F)

Densité de vapeur: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.

Densité relative: 1.13

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau: Insoluble dans l'eau

Solubilité (autre): Données non disponibles.

Coefficient de répartition (n-octanol/eau): Données non disponibles.

Température d'auto-inflammation: Données non disponibles.

Température de décomposition: Données non disponibles.

Viscosité: Données non disponibles.

**10. Stabilité et réactivité**

Réactivité:	Données non disponibles.
Stabilité Chimique:	La substance est stable dans des conditions normales.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	Données non disponibles.
Conditions à Éviter:	Éviter toute chaleur ou contamination.
Matières Incompatibles:	Données non disponibles.
Produits de Décomposition Dangereux:	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Données toxicologiques**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation:	À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la brume peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses.
Contact Cutané:	Peut être nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux:	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion:	Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation:	Données non disponibles.
Contact Cutané:	Données non disponibles.
Contact avec les yeux:	Données non disponibles.
Ingestion:	Données non disponibles.

Renseignements sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)**

Orale	
Produit:	ETAmél: 2,726.94 mg/kg
Cutané	
Produit:	ETAmél: 2,000.16 mg/kg
Inhalation	
Produit:	

**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin	CL 50: > 20 mg/l
	CL 50: > 5 mg/l

Toxicité à Dose Répétée

Produit: Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A	Effet irritant.
Polyglycidyl Ether Resin	in vivo (Lapin): Légèrement irritant. , 24 - 72 h

Aliphatic glycidyl ether	in vivo (Lapin): Catégorie 2 , 24 - 78 h
--------------------------	--

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A	Fortement irritant.
Polyglycidyl Ether Resin	Lapin, 24 hrs: Légèrement irritant.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Données non disponibles.

Cancérogénicité

Produit: Données non disponibles.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):

Aucun composant cancérigène identifié

**Mutagenécité de la Cellule Germinale****In vitro****Produit:** Données non disponibles.**In vivo****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la Reproduction****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée****Produit:** Données non disponibles.**Risque d'Aspiration****Produit:** Données non disponibles.**Autres Effets:**

Données non disponibles.

12. Données écologiques**Écotoxicité:****Dangers aigus pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 1.5 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Aliphatic glycidyl ether CL 50 (Carassius auratus, 24 h): 14 mg/l Mortalité

Invertébrés Aquatiques**Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 1.1 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:

**Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin DSENO (Daphnia magna): 0.3 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Toxicité pour la flore aquatique**Produit:** Données non disponibles.**Persistence et Dégradabilité****Biodégradation****Produit:** Données non disponibles.**Rapport DBO/DCO****Produit:** Données non disponibles.**Potentiel de Bio-accumulation****Coefficient de Bioconcentration (BCF)****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin Coefficient de Bioconcentration (BCF): 31 Sédiment aquatique QSAR, étude clé

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K_{ow})**Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin Log K_{ow}: 2.64 - 3.78 25 °C Oui Résultat expérimental, étude clé**Mobilité dans le Sol:**

Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs:

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

13. Données sur l'élimination**Méthodes d'élimination:**

Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Emballages Contaminés:

Données non disponibles.

**14. Informations relatives au transport****TDG:**

Non réglementé

CFR / DOT:

Non réglementé

IMDG:

Non réglementé

15. Informations sur la réglementation**Réglementations Fédérales des Etats-Unis****TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>
Methanol	5000 lbs.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**Catégories de danger**

Risques immédiats (aigus) pour la santé
Corrosion cutanée ou irritation cutanée
Lésions oculaires graves ou irritation des yeux
Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

SARA 302 Substance Très Dangereuse

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

SARA 311/312 Produit Chimique Dangereux

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité seuil de planification</u>
--------------------------	--

SARA 313 (Déclaration au TRI)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Réglementation des États**États-Unis - Proposition 65 de la Californie****ATTENTION**Dommages Reproductifs - www.P65Warnings.ca.gov**États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)**

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) du NJ n'est présent.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) du MA n'est présent.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) de la PA n'est présent.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) du RI n'est présent.

Règlements internationaux**Protocole de Montréal**

Sans objet

Convention de Stockholm

Sans objet

Convention de Rotterdam

Sans objet

Protocole de Kyoto

Sans objet

VOC: Lorsque le produit est mélangé avec l'autre partie de façon appropriée, son contenu en COV, moins l'eau et le solvant exonéré, est de:

97 g/l

COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré) : 0 g/l



COV - Méthode 310 : 0.00 %



Inventaires:

EINECS, ELINCS ou NLP:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de NDSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits chimiques:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste de Pharmacopée de Japon:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
L'Australie AICS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste d'Inventaire de DSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
ONT INV:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon (ENCS) Liste:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon Liste d'ISHL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
La Corée Existant des Produits chimiques Inv.:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
INSQ:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Philippines PICCS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou



exemptes de l'Inventaire.

TCSI:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de TSCA américain:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

16. Autres informations

Date de la Révision: 04/02/2021

Version n°: 3.0

Autres Informations: Données non disponibles.

Avis de non-responsabilité: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.



Fiches de Données de Sécurité

1. Identification

Identificateur du produit: DURAL EPOXY PRIMER 1:1 PART B, DURAL EPOXY PRIMER PART B
Code de produit: TD2358104

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Curatif

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.
2835 Grand-Allee
Saint Hubert QC J4T 2R4
CA

Personne à contacter:

Téléphone:

Numéro de téléphone d'appel d'urgence:

Département d'EH&S

(450)465-2233

1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le Canada)

2. Identification des dangers

Classification du Danger

Risques pour la Santé

Toxicité aiguë (Inhalation – vapeurs)	Catégorie 4
Corrosion et/ou Irritation de la Peau	Catégorie 1A
Lésion/Irritation Grave Des Yeux	Catégorie 1
Allergène cutané	Catégorie 1
Toxique pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée	Catégorie 1

Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	4.27 %
Toxicité aiguë, cutanée	33.07 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	73.83 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussière ou brouillard	83.69 %

Risques pour L'Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique	Catégorie 1
--	-------------

Toxicité inconnue - Environnement



Dangers aigus pour le milieu aquatique	52.86 %
Dangers à long terme pour le milieu aquatique	89.62 %

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: Nocif par inhalation.
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Très toxique pour les organismes aquatiques

Conseil de Prudence

Prévention: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Lavez vigoureusement après manipulation. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention: EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. EN CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer/enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette). Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Recueillir le produit répandu.

Entreposage: Garder sous clef.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement



et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA): Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
4-Nonylphenol	84852-15-3	25 - <50%
Benzyl alcohol	100-51-6	10 - <20%
Proprietary mixed cycloaliphatic amines in SAP 12837 (Ancamide 2353)	Secret commercial	10 - <20%
Heavy aromatic naphtha	64742-94-5	5 - <10%
Proprietary tertiary amine in SAP 12837 (Ancamide 2353)	Secret commercial	1 - <5%
Triethylenetetramine	112-24-3	1 - <5%
Tris(dimethylaminomethyl)phenol	90-72-2	1 - <3%
Phenol	108-95-2	0.1 - <1%

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Description des premiers soins requis

- Inhalation:** Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Sortir au grand air. En cas de difficultés de respiration, administrer de l'oxygène.
- Contact Cutané:** Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Détruire les chaussures contaminées ou les nettoyer à fond. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et laver avec du savon et beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation ou de réaction allergique cutanée.
- Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.
- Ingestion:** Rincer la bouche. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison.
- Protection personnelle pour les secouristes:** Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

**Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés**

Symptômes:	Un contact prolongé ou itératif avec la peau peut entraîner de la rougeur, du prurit, de l'irritation et de l'eczéma/fissuration. Irritation grave des yeux et des muqueuses, y compris brûlure et larmolement.
Dangers:	Données non disponibles.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement:	Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
--------------------	--

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction approprié: Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction inappropriées: En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique: En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie: Données non disponibles.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Maintenir à distance le personnel non autorisé.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel: En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

Mesures de Précautions Environnementales: Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans l'environnement.



7. Manutention et stockage

Manutention

Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale):

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

Conseils de manipulation:

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle.

Mesures de prévention des contacts:

Données non disponibles.

Mesures d'hygiène:

Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact cutané avec cette matière. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le contact avec la peau.

Entreposage

Conditions de stockage sûres: Garder sous clef.

Matériau d'emballage sûr: Données non disponibles.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Heavy aromatic naphtha - Non-aérosol. - exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA	200 mg/m ³	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (03 2014)
Phenol	TWA	5 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (2008)
	PEL	5 ppm 19 mg/m ³	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)



Nom chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Heavy aromatic naphtha - Non-aérosol. - exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA	200 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
Heavy aromatic naphtha - Non-aérosol. - exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA	200 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Heavy aromatic naphtha	TWA	525 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Triethylenetetramine	TWA	0.5 ppm 3 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)

Nom chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Heavy aromatic naphtha - Non-aérosol. - exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA	200 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
Heavy aromatic naphtha - Non-aérosol. - exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA	200 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Heavy aromatic naphtha	TWA	525 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Triethylenetetramine	TWA	0.5 ppm 3 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Phenol	TWA	5 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Phenol	TWA	5 ppm	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Phenol	TWA	5 ppm 19 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)

Valeurs Limites Biologiques

Identité Chimique	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Phenol (Phénol avec hydrolyse: Moment de prélèvement: En fin de poste.)	250 mg/g (Créatinine urinaire)	ACGIH BEI (03 2013)

Contrôles Techniques Appropriés

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

**Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle**

Informations générales:	L'accès facile à l'eau abondante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti. Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.
Protection du visage/des yeux:	Porter au besoin un respirateur intégral. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.
Protection de la Peau	
Protection des Mains:	Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.
Autre:	Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.
Protection Respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.
Mesures d'hygiène:	Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact cutané avec cette matière. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le contact avec la peau.

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence**

État physique:	Liquide
Forme:	Liquide
Couleur:	Ambre
Odeur:	Légère, piquante
Seuil de perception de l'odeur:	Données non disponibles.
pH:	Données non disponibles.
Point de fusion/point de congélation:	Données non disponibles.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:	Données non disponibles.
Point d'éclair:	> 93 °C > 200 °F (Setaflash coupelle fermée)
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'éther
Inflammabilité (solide, gaz):	Non
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - supérieure (%):	Données non disponibles.
Limites d'inflammabilité - inférieure (%):	Données non disponibles.
Limites d'explosivité - supérieure:	Données non disponibles.
Limites d'explosivité - inférieure:	Données non disponibles.



Pression de vapeur:	Données non disponibles.
Densité de vapeur:	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.
Densité relative:	0.992
Solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau:	Pratiquement insoluble
Solubilité (autre):	Données non disponibles.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau):	Données non disponibles.
Température d'auto-inflammation:	Données non disponibles.
Température de décomposition:	Données non disponibles.
Viscosité:	Données non disponibles.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Données non disponibles.
Stabilité Chimique:	La substance est stable dans des conditions normales.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	Données non disponibles.
Conditions à Éviter:	Éviter toute chaleur ou contamination.
Matières Incompatibles:	Éviter tout contact avec des acides.
Produits de Décomposition Dangereux:	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:	À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la brume peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses.
Contact Cutané:	Entraîne des brûlures sévères à la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux:	Provoque des lésions oculaires graves.
Ingestion:	Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation:	Données non disponibles.
Contact Cutané:	Données non disponibles.
Contact avec les yeux:	Données non disponibles.
Ingestion:	Données non disponibles.

**Renseignements sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë (répertoire toutes les voies d'exposition possibles)****Orale****Produit:** ETAmél: 3,094.6 mg/kg**Cutané****Produit:** ETAmél: 383,606.2 mg/kg**Inhalation****Produit:** ETAmél: 17.65 mg/l**Toxicité à Dose Répétée****Produit:** Données non disponibles.**Corrosion et/ou Irritation de la Peau****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

4-Nonylphenol in vivo (Lapin): Effet irritant. , 1 - 8 d

Benzyl alcohol in vivo (Lapin): non irritant , 1 - 168 h

Heavy aromatic naphtha in vivo (Lapin): Effet irritant. , 24 - 72 h

Tris(diméthylaminométhyl)phénol in vivo (Lapin): Corrosive

Phénol in vivo (Lapin): Corrosive , 72 h

Lésion/Irritation Grave Des Yeux**Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

4-Nonylphenol Lapin, 24 - 72 hrs: Corrosif

Heavy aromatic naphtha Lapin, 24 - 72 hrs: Non irritant

Tris(diméthylaminométhyl)phénol Lapin, 3 d: Corrosif

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée**Produit:** Données non disponibles.**Cancérogénicité**



Produit: Données non disponibles.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:
Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :
Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):
Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénécité de la Cellule Germinale

In vitro

Produit: Données non disponibles.

In vivo

Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

Produit: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

Produit: Données non disponibles.

Risque d'Aspiration

Produit: Données non disponibles.

Autres Effets: Données non disponibles.

12. Données écologiques

Écotoxicité:

Dangers aigus pour le milieu aquatique:

Poisson

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

4-Nonylphenol CL 50 (Vairon à grosse tête (Pimephales promelas), 96 h): 0.13825 mg/l
Mortalité

Benzyl alcohol CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 460 mg/l Résultat expérimental, étude



	clé
Heavy aromatic naphtha	NL 100 (96 h): 34 mg/l Résultat expérimental, étude d'appui NL 50 (Oncorhynchus mykiss, 48 h): 100 - 1,000 mg/l Résultat expérimental, étude d'appui NL 50 (48 h): 16 mg/l Résultat expérimental, étude d'appui CL 50 (96 h): 8.41 mg/l Résultat expérimental, étude clé NL 0 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 1.4 mg/l Résultat expérimental, étude d'appui
Phenol	CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 8.9 mg/l Résultat expérimental, étude clé
Invertébrés Aquatiques	
Produit:	Données non disponibles.
Substance(s) spécifiée(s):	
Benzyl alcohol	CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 230 mg/l Résultat expérimental, étude clé
Heavy aromatic naphtha	CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 1.2 mg/l Résultat expérimental, étude clé
Triethylenetetramine	CL 50 (Puce d'eau (Daphnia magna), 48 h): 33.9 mg/l Intoxication
Phenol	CE 50 (Ceriodaphnia dubia, 48 h): 3.1 mg/l Résultat expérimental, étude clé
Dangers à long terme pour le milieu aquatique:	
Poisson	
Produit:	Données non disponibles.
Substance(s) spécifiée(s):	
4-Nonylphenol	DSENO (Oncorhynchus mykiss, 91 d): 0.006 mg/l Résultat expérimental, étude clé
Heavy aromatic naphtha	DSENO (Oncorhynchus mykiss): 0.098 mg/l QSAR QSAR, étude clé
Phenol	DSENO (Cirrhinus mrigala): 0.077 mg/l Résultat expérimental, étude clé
Invertébrés Aquatiques	
Produit:	Données non disponibles.
Substance(s) spécifiée(s):	
Heavy aromatic naphtha	DSENO (Daphnia magna): 0.48 mg/l Résultat expérimental, étude clé
Phenol	DSENO (Daphnia magna): 0.16 mg/l Résultat expérimental, étude clé
Toxicité pour la flore aquatique	
Produit:	Données non disponibles.
Substance(s) spécifiée(s):	
Heavy aromatic naphtha	<** Phrase language not available: [3F] TREM - ARI023000002663 **> (Algues, 96 h): 1.6 mg/l Résultat expérimental, étude clé <** Phrase language not available: [3F] TREM - ARI023000002663 **> (Algues, 72 h): 2 mg/l Résultat expérimental, étude clé <** Phrase language not available: [3F] TREM - ARI023000002663 **> (Algues, 96 h): 1.8 mg/l Résultat expérimental, étude clé



<** Phrase language not available: [3F] TREM - ARI023000002663 **>
(Algues, 72 h): 2 mg/l Résultat expérimental, étude clé

<** Phrase language not available: [3F] TREM - ARI023000002663 **>
(Algues, 72 h): 1.4 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Phenol CL 50 (Lentille d'eau (Lemna minor), 72 h): 1,500 mg/l Mortalité

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Benzyl alcohol 62 % (5 d) Déte  t   dans l'eau. Non sp  cifi  , Non sp  cifi  
94 % (4 d) D  tect   dans l'eau. R  sultat exp  rimental,   tude d'appui
95 % (28 d) D  tect   dans l'eau. R  sultat exp  rimental,   tude d'appui
> 79 - < 85 % D  tect   dans l'eau. R  sultat exp  rimental,   tude d'appui
77 % (20 d) D  tect   dans l'eau. Non sp  cifi  , Non sp  cifi  

Heavy aromatic naphtha 43.87 % (56 d) D  tect   dans l'eau. R  sultat exp  rimental,   tude d'appui
6.48 % D  tect   dans l'eau. R  sultat exp  rimental,   tude cl  
> 0 % D  tect   dans l'eau. R  sultat exp  rimental,   tude cl  
20 % D  tect   dans l'eau. R  sultat exp  rimental,   tude cl  
29 % D  tect   dans l'eau. R  sultat exp  rimental,   tude cl  

Phenol 86 % (20 d) D  tect   dans l'eau. R  sultat exp  rimental,   tude cl  
100 % (1.4 Months) Terre Non sp  cifi  , Non sp  cifi  
88 % (20 d) S  diment R  sultat exp  rimental,   tude d'appui
96 % (20 d) D  tect   dans l'eau. R  sultat exp  rimental,   tude cl  
45.5 % Terre R  sultat exp  rimental,   tude cl  

Rapport DBO/DCO

Produit: Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation

Coefficient de Bioconcentration (BCF)

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifi  e(s):

4-Nonylphenol Vairon    grosse t  te (Pimephales promelas), Coefficient de Bioconcentration (BCF): 988 (En   coulement continu)

Phenol Algues vertes, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 42 (Static)
Scenedesmus quadricauda, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 3.5
S  diment aquatique R  sultat exp  rimental,   tude d'appui
Leuciscus idus, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 1.75 S  diment
aquatique R  sultat exp  rimental,   tude d'appui
Oncorhynchus mykiss, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 3.24
S  diment aquatique R  sultat exp  rimental,   tude d'appui
Carassius auratus, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 1.2 S  diment
aquatique R  sultat exp  rimental,   tude d'appui

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K_{ow})

Produit: Données non disponibles.

**Substance(s) spécifiée(s):**

Benzyl alcohol	Log Kow: 1.10
Heavy aromatic naphtha	Log Kow: > 3.3 - < 5.4 25 °C Oui Résultat expérimental, étude clé Log Kow: > 3.1 - < 4.7 25 °C Oui Résultat expérimental, étude clé Log Kow: 2.8 - 6.5 23 °C Oui Résultat expérimental, étude clé Log Kow: 3.19 - 3.25 21 °C Résultat expérimental, étude clé Log Kow: 3.4 - 5 25 °C Oui Résultat expérimental, étude clé
Phenol	Log Kow: 1.46

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs: Très toxique pour les organismes aquatiques.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Emballages Contaminés: Données non disponibles.

14. Informations relatives au transport**TDG:**

UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Alkaline Amine), 8, PG III

CFR / DOT:

UN1760, Corrosive liquids, n.o.s. (Alkaline Amine), 8, PG III

IMDG:

UN1760, CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Alkaline Amine, Nonylphenol), 8, PG III, POLLUANT MARIN

Further Information:

La description de l'expédition ci-dessus peut être différente en ce qui concerne la grosseur des contenants ainsi que les modes de transports. Veuillez s'il vous plait vous référer au connaissance.

15. Informations sur la réglementation**Réglementations Fédérales des Etats-Unis****TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)****Identité Chimique**

4-Nonylphenol

Quantité à déclarer

Concentration minimale: TSCA 5(a)(2)% Avis d'Exportation Unique seulement.

**É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>
Phenol	1000 lbs.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**Catégories de danger**

Risques immédiats (aigus) pour la santé
 Risque différé (chronique) pour la santé
 Toxicité aiguë (toute voie ou exposition)
 Corrosion cutanée ou irritation cutanée
 Lésions oculaires graves ou irritation des yeux
 Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée
 Toxicité pour la reproduction
 Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique ou répétée)

SARA 302 Substance Très Dangereuse

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>	<u>Quantité seuil de planification</u>
Phenol	1000 lbs.	- - -

SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>
Phenol	1000 lbs.

SARA 311/312 Produit Chimique Dangereux

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité seuil de planification</u>
Phenol	500lbs
4-Nonylphenol	10000 lbs
Benzyl alcohol	10000 lbs
Proprietary mixed cycloaliphatic amines in SAP 12837 (Ancamide 2353)	10000 lbs
Heavy aromatic naphtha	10000 lbs
Proprietary tertiary amine in SAP 12837 (Ancamide 2353)	10000 lbs
Triethylenetetramine	10000 lbs
Tris(dimethylaminomethyl)phenol	10000 lbs

SARA 313 (Déclaration au TRI)

<u>Identité Chimique</u>
4-Nonylphenol

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.



Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Réglementation des États

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Aucun composant réglementé par la Proposition 65 de la Californie n'est pré.

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Identité Chimique

Heavy aromatic naphtha
Triethylenetetramine
Phenol

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Identité Chimique

4-Nonylphenol
Benzyl alcohol
Heavy aromatic naphtha
Triethylenetetramine
Phenol

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Identité Chimique

4-Nonylphenol
Benzyl alcohol
Heavy aromatic naphtha
Triethylenetetramine

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Identité Chimique

Heavy aromatic naphtha

Règlements internationaux

Protocole de Montréal

Sans objet

Convention de Stockholm

Sans objet

Convention de Rotterdam

Sans objet

Protocole de Kyoto

Sans objet

VOC: Lorsque le produit est mélangé avec l'autre partie de façon appropriée, son contenu en COV, moins l'eau et le solvant exonéré, est de:

97 g/l



COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré) : 687 g/l
COV - Méthode 310 : 55.81 %



Inventaires:

L'Australie AICS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste d'Inventaire de DSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
EINECS, ELINCS ou NLP:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon (ENCS) Liste:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
La Corée Existant des Produits chimiques Inv.:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de NDSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Philippines PICCS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de TSCA américain:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits chimiques:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon Liste d'ISHL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste de Pharmacopée de Japon:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.



16. Autres informations

Date de la Révision: 04/02/2021

Version n°: 3.0

Autres Informations: Données non disponibles.

Avis de non-responsabilité: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.